

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 125 (1999)
Heft: 15/16

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Francesco Della Casa,
rédacteur

Cycle d'Orientation de la Gruyère à la Tour-de-Trême

Une étude démographique portant sur l'évolution du nombre des élèves du Cycle d'Orientation de la Gruyère menée en 1996-97 a mis en évidence les limites de capacité du CO existant à Bulle et a conduit à envisager la réalisation d'un nouveau bâtiment décentralisé.

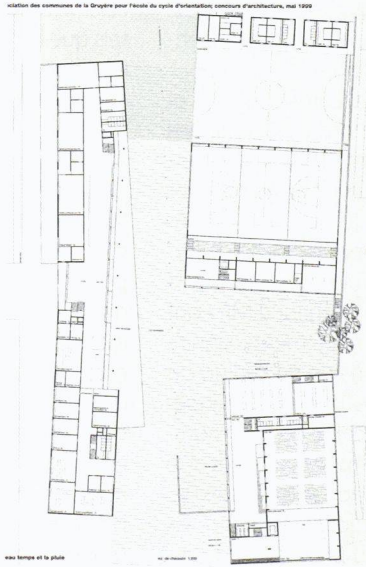
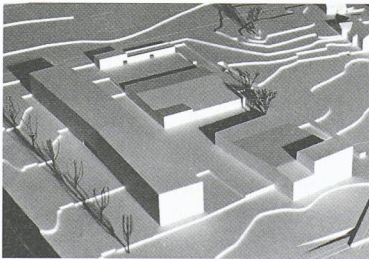
Le site retenu, au sud-ouest du bourg de la Tour-de-Trême, se caractérise par l'absence d'éléments construits significatifs. Dans son

rapport, le jury relève que la relation des éléments constitutifs des projets à l'environnement, ainsi que les rapports des éléments du projet entre eux sont déterminants. Il rappelle en outre le préambule au programme de concours remis aux concurrents: « Un bâtiment scolaire prévu pour environ 800 élèves doit être un lieu de vie, semblable à une petite ville. A l'image de rues et de places, les circulations devraient

se développer au-delà de leur fonction primaire, en générant une hiérarchie claire des fonctions de l'école, (...) L'organisateur attend des concurrents la valorisation du rôle structurant des espaces extérieurs. Le traitement de la relation intérieur/extérieur devrait en outre favoriser la prise de conscience des qualités de l'environnement de la part des adolescents. Les spécificités du paysage sont à considérer. »

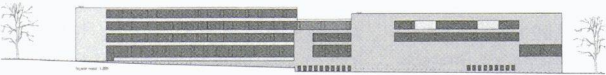


Façade est

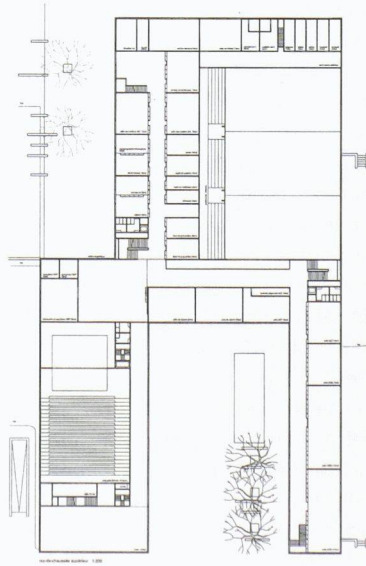
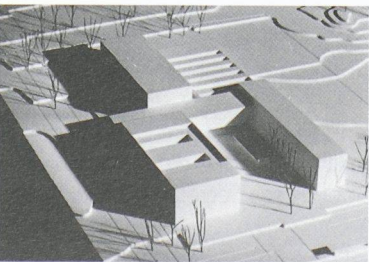


1^{er} rang, mention: 30 000.-
sab arkitekten, M. Kägi, A. Reuter, D. Salathé, T. Schnabel, Bâle

Le projet répartit l'ensemble du programme en trois volumes dont l'implantation produit un espace extérieur central réunissant toutes les entrées. Le jury relève le caractère peu ostentatoire et dépourvu d'artifices du langage architectural, qui permet à l'ensemble de s'effacer face à la grandeur du paysage. Le subtil traitement de la volumétrie, les légères variations de l'inclinaison des toitures font percevoir les corps de bâtiment comme quelques sculptures erratiques déposées sur le site.



Façade ouest

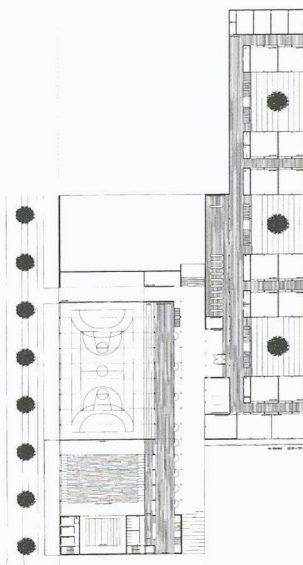
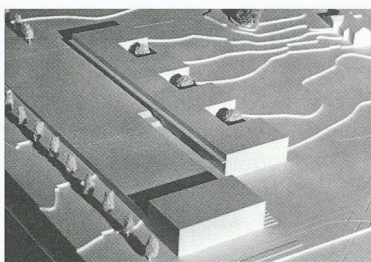


2^{ème} rang, 1^{er} prix, 21 000.-
Katrin Jaggi, Raphaël Nussbaumer, Zurich

Le projet s'organise autour d'un espace de référence orienté au sud, qui le met à la fois en relation avec la zone d'accès au site et avec le paysage lointain. le jury relève la qualité de la distribution de la volumétrie et du traitement des façades qui reflètent une subtile interprétation de la pente et une bonne maîtrise du langage architectural. Il regrette cependant que la relative complexité des volumes entraîne une organisation des circulations incertaine, voire labyrinthique



Façade ouest



3^{ème} rang, 2^{ème} prix, 19 000.- 273
Atelier Dominique Rosset,
 Fribourg

Le concept d'implantation dégage de manière très claire deux espaces extérieurs généreux, l'un en liaison avec les accès aux transports publics, l'autre déterminant une vaste cour de récréation sur laquelle s'oriente le restaurant. Le projet propose une organisation distributive efficace permettant notamment d'assurer un volume quantitativement bas. Le jury note également la générosité spatiale intérieure et l'octroi à l'utilisateur d'une grande variété de relations visuelles avec l'extérieur.

Le jury de ce concours était présidé par M. Jean-Bernard Repond, Bulle. Ses membres étaient MM. Bernard Guisolan, la Tour-de-Trême; Jacques Boschung, Bulle; Georges Descombes, Genève; Philippe Gueissaz, Ste-Croix; Wolfgang Schett, Bâle et Pascal Tanari, Genève. Les suppléants étaient Mme Chantal Bugnard, Charmey et M. Jean-Luc Grobéty, Fribourg.

Prix AIPC 1999

Lors de la prochaine session de l'AIPC qui se tiendra du 25 au 27 août prochain à Rio de Janeiro, M. Klaus H. Ostefeld, président de l'Association Internationale des Ponts et Charpentes (*International Association for Bridge and Structural Engineering*), remettra le prix AIPC 1999 à Monsieur Niels Peter Hoej, du Danemark, en reconnaissance de son « importante contribution à l'introduction et l'application de modes de pensées probabilistes modernes dans des activités pratiques d'ingénieurs, en particulier en relation avec des méthodes d'analyse des risques, aide à la décision et sécurité des structures ». Le prix AIPC récompense annuellement un membre de l'association âgé de moins de 40 ans en reconnaissance d'une contribution remarquable à l'ingénierie des structures. Né en 1959, Niels Peter Hoej est ingénieur civil diplômé de l'Université d'Aalborg (DK). Toute sa carrière professionnelle s'est déroulée au sein de bu-

reaux d'ingénieurs-conseils, et, depuis 1989, chez COWI, Ingénieurs-conseils et planificateurs à Copenhague.

Depuis 1990, M. Hoej a mené à bien des projets de recherche en parallèle et en soutien à son activité de praticien. Il a entre autres travaillé sur un important projet de pont en Scandinavie, et a également été l'un des initiateurs des premières implémentations de *risk management* pour le projet du *Grand Belt*.¹

Lors de cette même session, le président de l'AIPC remettra au professeur Peter Marti et à ses co-auteurs, Manuel Alvarez, Walter Kaufmann, Viktor Sigrist de l'EPFZ, le prix du meilleur article 1999 pour une contribution publiée en novembre 1998 dans la revue trimestrielle de l'AIPC, *Structural Engineering Internatio-*

nal et intitulée « Tension Chord Model for Structural Engineering ». Cet article démontre que, en se basant sur un simple modèle de tirant, les problèmes de fissuration, d'armature minimale, de contribution du béton tendu et de capacité de déformation d'une structure en béton peuvent être traités selon une approche unifiée. Les caractéristiques du modèle de tirant et ses applications y sont décrites et plusieurs comparaisons avec des résultats expérimentaux sont présentées. Jérôme Ponti

Correctif

M. Stéphane Guberan nous signale que son nom aurait été rendu illisible sur certains exemplaires d'IAS N° 13/14, peut-être à la suite d'un « mastic » d'imprimerie, dans le palmarès du concours pour le collège des Alpes à Pully dont il a remporté, avec M. Grisoni, le 5^{ème} rang et 4^{ème} prix.

¹ À propos de cette traversée des détroits du Danemark, voir les deux articles de Pierre Boskovitz dans IAS N°22/1996 pp. 394-401 (Storebaelt) et IAS N°26/1996, pp. 492-496 (Øresund)